Convocation
à une réunion du Conseil Communal
à la nouvelle maison communale à Canach
(salle de réunion au 2e étage)
le 09 février 2022 à 17.00 heures

ORDRE DU JOUR:

En séance publique:

01) Approbation de l'ordre du jour

02) Approbation des délibérations du 17 novembre 2021

03) Adaptation du tableau de préséance

04) Approbation de la convention réglant les relations avec la «Beschäftegungs Initiativ Réimecher Kanton a.s.b.l.» (B.I.R.K.) – exercice 2022

05) Règlement interne relatif à l'horaire mobile et au compte épargne-temps pour les agents des services administratifs de la Commune de Lenningen

06) Désignation d'un délégué effectif et d'un délégué suppléant aux transports publics

07) Remplacement de deux conseillers communaux démissionnaires en leurs qualités de
   a) délégué effectif auprès de l'association «Syrdall Heem a.s.b.l.»
   b) délégué suppléant auprès de l'Office Régional du Tourisme (O.R.T.)

08) Désignation d'un délégué effectif auprès du syndicat intercommunal à vocation multiple S.I.A.S. (Syndicat intercommunal pour l'assainissement du bassin hydrographique de la Syre)

09) Echange de terrains – décision de principe

10) Echange de terrains avec constitution de servitude – décision de principe

11) Mise en bail d'une propriété communale – décision de principe

12) Approbation d'actes notariés

13) Approbation de compromis de vente

14) a) Informations aux conseillers communaux
   b) Rapports des délégués dans les différents syndicats intercommunaux
   c) Questions des conseillers communaux au collège des bourgmestre et échevins

<u>En séance à huis clos:</u>

15) **Nomination à un poste nouvellement créé dans la catégorie d'indemnité D, groupe d'indemnité D3, sous-groupe administratif (statut de l'employé communal)**

16) **Démission d'un fonctionnaire de la catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, sous-groupe administratif, relevant du secrétariat communal**

17) **Proposition de trois candidats en vue du remplacement des bourgmestre et échevins démissionnaires**

Canach, le 03 février 2022
Pr. le Collège des Bourgmestre et Echevins,
Le Président, Le Secrétaire,

